

Compte Rendu Sommaire
de la Réunion du Conseil Municipal
du 14 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Dugny s'est réuni en séance sans public, légalement convoqué le onze avril, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Fabricia VOL, Maire.

Etaient présents : Mme Fabricia VOL, Maire – M. Jean-Marie BRENNER, Adjoint – Mme Viviane VALLARIN – Mme Isabelle REMY – M. Claude ROUX – Mme Ghislaine VAILLANT – M. Alain RAKETAMANGA – Mme Anne-Sophie PRENTOUT – Mme Anne THOMAS – M. Philippe HUMBLET - M. Francis TOUSSAINT – M. Alain LOMBARD

Absents et excusés : M. David MINUTO – Mme Karine HELMINGER – M. Arnaud DUBAUX

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- M. Arnaud DUBAUX à M. Alain RAKETAMANGA

Date de la convocation le 11 avril 2022 adressée avec l'ordre du jour et affichée le 11 avril 2022.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint,

Le Conseil Municipal désigne Madame Anne-Sophie PRENTOUT, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et Madame Chantal PIERRE, secrétaire de mairie, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

Madame le Maire indique que le procès-verbal valant compte rendu détaillé de la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2022 sera adopté ultérieurement.

20220414-003-001 3.1 RENOUVELLEMENT DE LA DECISION RELATIVE AU TERRAIN COMMUNAL CADASTRE ZB 191

Madame le Maire expose :

- Vu la parcelle cadastrée ZB 191 appartenant à la commune,
- Vu la délibération n° 20200617-003-01 du 17/06/2020 autorisant la mise à disposition de la parcelle ZB 191 pour une durée de 3 ans et chargeant le Maire de rechercher éventuellement d'autres agriculteurs ou éleveurs susceptibles d'être intéressés par une mise à disposition de cette parcelle,

- Considérant le contrat de location conclu avec la Scea du Ham au prix de 54€ pour une durée d'un an selon l'indice de fermage, renouvelable uniquement sur demande de l'agriculteur deux fois, avec une clause de location pour interdire les cultures et l'épandage sur le terrain afin qu'il reste en pâturage,
- Considérant la demande écrite de la Scea du Ham pour un renouvellement en date du 11 avril 2022 avec les mêmes conditions que l'année précédente avec un indice de fermage de 2022,

Par 11 Voix POUR, 2 Abstentions (M. Alain RAKETAMANGA, M. Arnaud DUBAUX), le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de location pour une durée d'un an.

20220414-003-002 3.1 NUMEROTATION DE PARCELLES

Madame le Maire expose :

- Vu le permis de construire déposé par M. KANTEMIR MURAT, 2 Bis rue de l'Amodiation (section ZB 23) pour construire une extension de hangar,
- Vu sa demande d'attribution de numéro,
- Considérant que le hangar se situe entre le numéro 2 et le numéro 4 rue de l'Amodiation, il convient de lui attribuer le numéro 2Bis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le numéro 2BIS à cette parcelle.

Madame le Maire expose :

- Vu le permis de construire déposé par Monsieur PIERRON Clément, ruelle du Puits, (section AB 347) pour construire une habitation,
- Vu sa demande d'attribution de numéro,
- Considérant que la maison se situe au numéro 2 ruelle du Puits, il convient de lui attribuer le numéro 2.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le numéro 2 à cette parcelle.

Madame le Maire expose :

- Vu le permis de construire déposé par Monsieur DERRE Dylan, 7 Bis rue des Jardins (section ZB 197 et 35) pour construire une habitation,
- Vu sa demande d'attribution de numéro,
- Considérant que la maison se situe derrière le 7 rue des Jardins, il convient de lui attribuer le numéro 7 Bis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le numéro 7 Bis à cette parcelle.

**20220414-003-003 7.1 APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021 –
BUDGET EAU**

Par 1 ABSTENTION (A. DUBAUX) et 11 voix POUR,

Le Conseil Municipal, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la désignation de M. BRENNER en tant que Président de la séance pour ce compte administratif, Vu la présentation du compte administratif de l'exercice 2021, suite à la sortie, au préalable, de Madame le Maire, **ADOpte** le compte administratif 2021, du budget de l'eau, budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 du budget annexe de l'eau

CA 2021 INVESTISSEMENT	
Dépenses :	333 099.35 €
Recettes	193 874.93 €
Résultat de l'exercice	- 139 224.42 €
Report antérieur	29 459.16 €
Résultat cumulé	- 109 765.26 €
Restes à réaliser dépenses	57 694.20 €
Restes à réaliser recettes	43 266.00 €
Solde des restes à réaliser	- 14 428.20 €
Résultat cumulé après intégration des restes à réaliser	- 124 193.46 €
Ce résultat sera repris en section d'investissement du budget 2022.	
CA 2021 SECTION EXPLOITATION	
Dépenses :	88 260.40 €
Recettes	87 709.66 €
Résultat de l'exercice	- 550.74 €
Report antérieur	- 324.75 €
Résultat cumulé	- 875.49 €
Ce résultat est à reprendre en section d'exploitation du budget 2022.	

**20220414-003-004 7.1 APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021 –
BUDGET FORET**

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la désignation de M. BRENNER en tant que Président de la séance pour ce compte administratif, Vu la présentation du compte administratif de l'exercice 2021, suite à la sortie, au préalable, de Madame le Maire, **ADOpte** le compte administratif 2021, du budget de la forêt, budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

CA 2021 INVESTISSEMENT	
Dépenses :	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat de l'exercice	0.00 €
Report antérieur	+ 1 820.00 €
Résultat cumulé	1 820.00 €
Ce résultat sera repris en section d'investissement du budget 2022.	
CA 2021 SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses :	22 474.15 €
Recettes	70 870.16 €
Résultat de l'exercice	48 396.01 €
Report antérieur	228 152.16 €
Résultat cumulé	276 548.17 €
Ce résultat est à affecter uniquement à la section d'exploitation du budget 2022.	

20220414-003-005 7.1 APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET COMMUNE

Par 1 ABSTENTION (A. DUBAUX) et 11 voix POUR,

Le Conseil Municipal, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la désignation de M. BRENNER en tant que Président de la séance pour ce compte administratif, Vu la présentation du compte administratif de l'exercice 2021, suite à la sortie, au préalable, de Madame le Maire, **ADOpte** le compte administratif 2021, du budget principal, budget dont les résultats globaux de clôture sont les suivants :

CA 2021 INVESTISSEMENT	
Dépenses :	186 069.95 €
Recettes	714 204.96 €
Résultat de l'exercice	528 135.01 €
Report antérieur	- 77 338.55 €
Résultat cumulé hors les restes à réaliser	450 796.46 €
Les restes à réaliser dépenses	282 501.34 €
Les restes à réaliser recettes	51 871.00 €
Solde des restes à réaliser	- 230 630.34 €
Solde après les restes à réaliser	220 166.12 €
Ce résultat sera repris en section d'investissement du budget 2022.	
CA 2021 FONCTIONNEMENT	
Dépenses :	485 221.20 €
Recettes	652 684.15 €
Résultat de l'exercice	167 462.95 €
Report antérieur	172 374.08 €
Résultat cumulé	339 837.03 €
Ce résultat est à reprendre en section de fonctionnement du budget 2022.	

20220414-003-006 7.1 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe de l'eau dressé par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice 2021.

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe de la forêt dressé par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice 2021.

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte de gestion du budget principal de la commune dressé par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice 2021.

20220414-003-007 7.1 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU

Par 12 Voix Pour et 1 Abstention (M. Arnaud DUBAUX),

Le Conseil Municipal,

DECIDE que le résultat de fonctionnement est repris en section d'exploitation.

20220414-003-008 7.1 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET FORET

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE que le résultat de fonctionnement est repris en section d'exploitation.

20220414-003-009 7.1 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE

Par 12 Voix Pour et 1 Abstention (M. Arnaud DUBAUX),

Le Conseil Municipal,

DECIDE que le résultat de fonctionnement est repris en section de fonctionnement.

20220414-003-0010 7.1 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 EAU

Par 12 Voix Pour et 1 Abstention (M. Arnaud DUBAUX),

Le Conseil Municipal,

ADOpte le budget primitif 2022 du budget annexe de l'eau tel que présenté et **qui s'équilibre à 92 229.91 € en section d'exploitation et à 231 599.80 € en section d'investissement.**

20220414-003-011 7.1 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 FORET

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ADOpte le budget primitif 2022 du budget annexe de la forêt tel que présenté et **qui s'équilibre à 329 944.17 € en section d'exploitation et à 151 820.00 € en section d'investissement.**

20220414-003-012 7.1 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE

Par 12 Voix Pour et 1 Abstention (M. Arnaud DUBAUX),

Le Conseil Municipal,

ADOpte le budget primitif 2022 du budget annexe du budget principal tel que présenté et **qui s'équilibre à 996 979.03 € en section d'exploitation et à 1 274 607.49 € en section d'investissement.**

20220414-003-0013 7.1 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal

ADOpte les taux suivants :

LIBELLES	TAUX	Bases Prév 2022	Produit 2022
Produits TFB	32.88% (dont taux départemental à 25.72%)	950 800	312 623
Produits TBNB	0.20%	67 500	135
TOTAL		1 018 300	312 758

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Dugny, le 21 avril 2022

Le Maire,

Fabricia VOL

